

CONCOURS DES MAISONS ET FERMETTES FLEURIES 2026

LA BOUTURE

Au temps où les plaines sont vertes
Où le ciel dore les chemins
Où la grâce des fleurs ouvertes
Tente les lèvres et les mains,

Au mois de mai, sur la fenêtre,
Un jeune homme avait un rosier ;
Il y laissait les roses naître
Sans les voir ni s'en soucier ;

Et les femmes qui d'aventure
Passaient près du bel arbrisseau,
En se jouant, pour leur ceinture
Pillaient les fleurs du jouvenceau,

Sous leurs doigts, d'un précoce automne
Mourait l'arbuste dévasté ;
Il perdit toute sa couronne,
Et la fenêtre sa gâté ;

Si bien qu'un jour, de porte en porte
Le jeune homme frappa, criant :
« Qu'une de vous me la rapporte,
La fleur qu'elle a prise en riant ! »

Mais les portes demeuraient closes,
Une à la fin pourtant s'ouvrit :
« Ah ! Viens, dit en montrant des roses
Une vierge qui lui sourit ;

Je n'ai rien pris pour ma parure ;
Mais sauvant le dernier rameau,
Vois ! J'en ai fait cette bouture,
Pour te le rendre un jour plus beau

SULLY PRUD'HOMME

les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30/06/2026, Elles sont à déposer à la mairie, La visite aura lieu suivant les conditions climatiques

NOM

PRENOM

N° tél :

ADRESSE :

Les informations contenues sur ce formulaire, complété et remis à la commune DU LUART sont fournies sur la base de votre consentement, Ces données recueillies sont nécessaires pour votre inscription au concours de fleurissement 2026, Leur traitement a pour une finalité d'établir un classement des lauréats, Elles seront conservées jusqu'à la fin de leur utilité, Ces données ne sont destinées qu'aux services habilités à les traiter et ne seront en aucun cas transmises à des tiers,

Conformément à la réglementation en vigueur (loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés » modifiée par règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données- RGPD), pour tous renseignements concernant ces données et leur traitement ou pour exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation en vigueur (accès aux données, rectification-portabilité ou suppression de données-limitation ou opposition aux traitements de données), vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement de ces données (Maire de la commune) à l'adresse suivante : mairie, leluart@sarthe.fibre.fr et/ou le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@sarthe.fr, Un justificatif d'identité vous sera alors demandé, Vous pouvez également, si vous jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr »